

Qu'est-ce que l'offre SMART TRESO ?

Smart Tréso est une solution de placement de trésorerie rémunérée à un taux fixe, sous forme d'une obligation remboursable à échéance :

- 1,35% pour un placement d'1 an,
- 1,05% annuel pour un placement de 6 mois.

Le souscripteur percevra ses coupons trimestriellement et peut décider de prolonger la maturité de son obligation à l'échéance.

Ces obligations sont émises par le fonds SMART TRESO (FCT) et sont garanties par l'actif du fonds, composé uniquement de créances commerciales de PME garanties par Atradius, 2e assureur-crédit mondial.

Quelle est la politique d'investissement du fonds ?

Le fonds Smart Tréso investit dans des créances commerciales de PME, essentiellement d'une maturité de 60 jours. Les créances sont achetées en moyenne à 93% du nominal. En fonction de la date de recouvrement effective un bonus est reversé à la PME cédante. Le prix final, hors non recouvrement, est au maximum de 98,7% du nominal.

La performance du fonds provient :

- De la décote du prix d'achat,
- Multipliée par le nombre de fois que le fonds peut réinvestir la même somme (5 fois au maximum).

Quel niveau de sécurité ?

Une réduction du risque par la sélectivité et une assurance systématique :

1/ les PME cédantes font l'objet d'une sélection par Smart Tréso Conseil, filiale d'Entrepreneur Venture - société de gestion spécialisée dans les émissions obligataires de PME non cotées.

2/ Ces PME sont ensuite notées quantitativement et qualitativement par Ellisphere (ex Coface Service).

3/ Le risque d'insolvabilité des débiteurs est monitoré par Altare, leader français de la data d'entreprise.

4/ Une assurance est prise sur chaque facture auprès d'Atradius, 2e assureur-crédit mondial, pour se prémunir en cas de défaut.

Transparence : le reporting mensuel du fonds donne toute visibilité aux investisseurs sur les cédants et le portefeuille de créances acquises.

Que se passe-t-il en cas de paiement tardif ?

Un paiement tardif diminue le nombre d'opérations réalisables dans l'année.

Mais la décote, plus importante, compense largement ce problème et la rentabilité du fonds n'en sera que meilleure.

Que se passe-t-il en cas de défaut ?

L'assurance prise auprès d'Atradius garantit à tout moment 95% du nominal. En cas de défaut, le prix d'achat étant de 93%, une rentabilité de 2% sera donc assurée.

Caractéristiques de l'obligation

Offre ne faisant pas appel public à l'épargne. Ouverte à tous types de souscripteurs mais ne pouvant faire l'objet de démarchage, sauf auprès d'investisseurs qualifiés.

Montant minimum de souscription : 500.000€, soumis à l'acceptation de la Société de Gestion.

Taux de rendement annuel de : 1,35% pour une obligation de 12 mois ou 1.05% pour une obligation de 6 mois.

Paiement d'un coupon trimestriel et remboursement du capital en 1 fois au terme.

Prolongation :

- Pour l'obligation à 12 mois : au 9^{ème} mois, demande de prorogation de 1 an ou de sortie à 90 jours.
- Pour l'obligation à 6 mois : au 4^{ème} mois, demande de prorogation de 6 mois ou de sortie à 60 jours.

Quel intérêt pour les PME ?

Le marché de l'affacturage est en croissance de +7% par an et présente un réel potentiel de développement avec seulement 8% des sociétés de plus de 1,5 M€ de CA qui y ont recours.

Sur ce secteur, actuellement dominé par un oligopole bancaire, Smart Trésor représente une offre novatrice pour les PME cédantes et une réelle alternative en termes de :

- Flexibilité : les cédants sont libres de définir au cours du temps le périmètre des créances qu'ils souhaitent céder, sans contrainte d'un minimum de cession, sans obligation de mise en place d'un fonds de garantie.
- Simplicité : tous les échanges sont dématérialisés grâce à la plateforme web de Smart Trésor Conseil ; les cessions se font sur une base mensuelle.
- Accompagnement de la gestion du BFR : en contrepartie de la sélectivité sur les cédants et du contrôle strict des risques par le gestionnaire et son conseil, la cession est sans recours sur les cédants (grâce à la garantie d'Atradius) et n'est pas notifiée aux débiteurs. Les cédants conservent la gestion de leur poste client. Ils reçoivent 93% en moyenne du nominal de la créance à la cession et un bonus pouvant aller jusqu'à 5,5% si la créance est réglée à moins de 60 jours

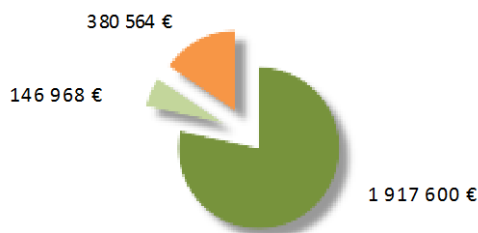
Le deal flow du Fonds Smart Trésor est assuré par :

- La prospection directe de cédants potentiels par Smart Trésor Conseil,
- Les partenariats avec des courtiers spécialisés en affacturage et assurance-crédit,
- Les participations d'Entrepreneur Venture (150 sociétés accompagnées) et le deal flow des dossiers étudiés chaque année par Entrepreneur Venture

L'objectif du Fonds est d'acquérir une trentaine de cédants en un an pour un encours financé moyen de 1 M€ par cédant.

L'exemple ci-dessous présente un des premiers cas d'investissement du Fonds Smart Trésor. Le cédant est une ETI cotée du secteur des services informatiques. Le risque pondéré de défaut sur ce portefeuille est faible et s'élève à 0,45% de l'encours financé. Il est couvert au 1^{er} € par Atradius avec une quotité garantie de 95%.

Exemple de cession mensuelle par un cédant d'environ 2,5 M€ sur 23 débiteurs



- 17 débiteurs en risque très faible (probabilité de défaut pondérée de 0,21%)
- 3 débiteurs en risque faible (probabilité de défaut pondérée de 0,56%)
- 3 débiteurs en risque modéré (probabilité de défaut pondérée de 1,63%)
- aucun débiteur en risque élevé

Pour plus d'information, contactez-nous !

Sébastien Cosson – 07.84.07.95.64 – cosson@entrepreneurventure.com

Ariane Doutey – 06.76.81.33.34 – doutey@entrepreneurventure.com